

## Exercice 2006 - Budget annexe Eau - Affectation partielle des résultats de l'exercice 2005 en application de la nomenclature M 49

**M. LE MAIRE, Rapporteur :** L'instruction budgétaire et comptable M49 stipule notamment que les résultats d'exploitation de l'exercice écoulé des services publics industriels et commerciaux gérés en régie sont affectés par l'assemblée délibérante après le vote du compte administratif dudit exercice.

En ce qui concerne le résultat de la section d'investissement, qui ne constitue qu'un solde d'exécution du budget, il fait l'objet d'un report pur et simple au budget d'investissement de l'exercice suivant. Si un autofinancement complémentaire de la section d'investissement a été prévu au budget précédent, c'est à l'occasion de l'affectation du résultat d'exploitation dudit exercice que se matérialisera l'inscription budgétaire et comptable réelle de celui-ci.

Les résultats de l'exercice 2005 du Budget annexe Eau sont détaillés dans le tableau ci-joint et se répartissent de la façon suivante :

### \* Section d'investissement

☞ Solde des réalisations 2005	1 182 202,27 €
☞ Solde des restes à réaliser 2005	<u>- 2 715 313,00 €</u>
	<b>-1 533 110,73 €</b>

Le programme d'équipement 2005 fait apparaître au 31/12/2005 un besoin d'autofinancement complémentaire de 1 533 110,73 €, arrondi à 1 534 000 € qui sera couvert par l'affectation d'une partie de l'excédent d'exploitation de l'exercice 2005.

### \* Section d'exploitation

☞ Résultat d'exploitation du budget 2004 déduction faite de la part affectée à l'investissement 2005 (1 558 033,26 € - 1 411 000 €)	147 033,26 €
☞ Résultat d'exploitation de l'exercice 2005	<u>2 134 358,48 €</u>
Excédent de clôture 2005 disponible	<b>2 281 391,74 €</b>

Le Conseil Municipal est invité à affecter, par décision modificative au Budget annexe Eau de l'exercice, une partie de l'excédent mentionné ci-dessus à la couverture des opérations suivantes :

### Section d'investissement :

\* Autofinancement complémentaire du programme d'équipement 2005 : 1 533 110, 73 €, montant arrondi à **1 534 000,00 €**

\* Excédent d'exploitation disponible pour des affectations éventuelles au cours de l'exercice : **747 391,74 €**

Une somme de **700 000 €** sera affectée pour diminuer l'emprunt prévu en recettes à l'article 16/1641.00512.30700, d'un montant initial de 900 000 €, ramené à 200 000 €. L'emprunt globalisé prévu au BP 2006 sera donc ramené de 1 300 000 € à 600 000 €.

La reprise sur l'excédent d'exploitation pour autofinancer les opérations précitées se traduira par une ouverture de crédits en recettes de 2 234 000 € au chapitre 10/ 1068.30700 et une réduction d'égal montant de l'excédent d'exploitation inscrit au chapitre 002/002.30700.

Compte tenu des affectations précitées, l'excédent d'exploitation du budget Annexe Eau disponible pour une affectation ultérieure s'élève à **47 391,74 €**. Ce montant comprend les créances non recouvrées.

Le Conseil Municipal est invité à se prononcer sur ces propositions.

### Résultat d'exécution du budget 2005

EAU	Résultat à la clôture de l'exercice 2004 (1)	Part affectée à l'investissement 2005 (2)	Résultat de l'exercice 2005 (3)	Résultat de clôture 2005
Investissement	724 150,08		458 052,19	1 182 202,27 (1) + (3)
Exploitation	1 558 033,26	1 411 000,00	2 134 358,48	2 281 391,74 (1) - (2) + (3)
<b>Total</b>	<b>2 282 183,34</b>	<b>1 411 000,00</b>	<b>2 592 410,67</b>	<b>3 463 594,01</b>

### Résultat de l'exercice 2005

EAU		Investissement	Exploitation	Total cumulé
<b>RECETTES</b>				
Prévisions budgétaires totales	A	8 613 039,00	10 508 202,00	19 121 241,00
Titres de recettes émis (y compris recettes rattachées à l'exercice)	B	4 617 274,59	10 371 809,34	14 989 093,93
Réduction de titres	C	0,00	80 061,27	80 061,27
Recettes nettes	D = B - C	4 617 274,59	10 291 748,07	14 909 022,66
Restes à réaliser	E	1 584 181,00		1 584 181,00
<b>DÉPENSES</b>				
Autorisations budgétaires totales	F	9 856 739,00	9 609 100,00	19 465 839,00
Engagements	G	8 467 529,49	8 500 930,61	16 968 460,10
Mandats émis (y compris dépenses rattachées à l'exercice)	H	4 168 035,49	8 500 930,61	12 668 966,10
Annulation de mandats	I	8 813,09	343 541,02	352 354,11
Dépenses nettes	J = H-I	4 159 222,40	8 157 389,59	12 316 611,99
Dépenses engagées non mandatées	K = G-H	4 299 494,00		4 299 494,00
<b>RÉSULTAT DE L'EXERCICE</b>				
Excédent	D-J	458 052,19	2 134 358,48	2 592 410,67
Déficit	J-D			0,00
<b>Restes à réaliser</b>				
Excédent	E-K			
Déficit	K-E	- 2 715 313,00		- 2 715 313,00

Après en avoir délibéré et sur avis favorable unanime de la Commission du Budget, le Conseil Municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés, décide d'adopter ces propositions.

Récépissé préfectoral du 30 juin 2006.